

Travail avec ATALAY DURMAZ :

Sensibilisation au Violon Turc pour les élèves du Pont Supérieur

2 journées de travail en direction des élèves du Pont Supérieur

Contexte

En 2010, l'association Drom initiait à Brest le « Pôle International des musiques modales », réseau et centre de ressources internationale fédérant interprètes, compositeurs, luthiers, pédagogues, musicologues, impliqués dans les musiques modales de tous styles musicaux.

Dans le cadre du Pôle, un artiste est invité chaque année en résidence longue, en Bretagne et ailleurs, dans le but de travailler de manière approfondie avec des élèves et des musiciens. Lors de l'année 2012, cette résidence s'est déroulée avec le musicien syrien Fawaz Baker. La seconde édition est animée par la chanteuse serbe Svetlana Spajic. La troisième, qui débute en septembre 2013 sera animée par Atalay Durmaz, violoniste turc.

Atalay Durmaz

Atalay Durmaz a étudié le violon au conservatoire municipal d'Istanbul de 1984 à 1988 avec Cigdem Yonat et Korman Sonmez. Suite à l'école primaire, il a suivi des cours au conservatoire national de musique d'Istanbul au sein du département d'apprentissage instrumental entre 1988 et 2000. Il a étudié avec Ihsan Arslan pour le violon turc traditionnel, Erol Sayan pour répertoire, Goksel Baykut pour la solmisation de la musique populaire turque, Yavuzoglu pour la solmisation de la musique classique turque et l'harmonie.

En 2001, il a écrit une thèse intitulée " Quelle est l'importance et la place du violon, de l'alto et du violoncelle dans la musique turque".

Depuis, il a étudié à l'institut universitaire de sciences sociales « Hailic » et validé un mémoire de master intitulé "Examen des méthodes expliquées dans le livre Usul-u Talim-i Keman de Abdulkadir Tore ».

Sa carrière universitaire et sa carrière scénique ont commencé en 1994. Il travaille sur scène avec beaucoup d'artistes tels que l'orchestre « Café Aman Istanbul ».

Il est professeur de violon au Conservatoire Gouvernemental Universitaire Sakarya depuis 2003.

Le Pont Supérieur

Le Pont Supérieur est l'ancien Pôle d'enseignement supérieur de musique Bretagne-Pays de la Loire. Celui-ci propose, en partenariat avec l'université de Rennes II, une formation

de musicien interprète conduisant au diplôme national supérieur professionnel de musicien (dnspm) et à la licence de musique en lien avec l'université Rennes 2. Ce parcours d'études a été conçu à partir des diverses réalités du métier de musicien afin de donner aux étudiants tous les outils nécessaires qui leur permettront de répondre aux mieux aux différentes situations artistiques auxquelles ils seront confrontés au cours de leur carrière.

Ainsi, l'enseignement instrumental ou vocal, composante principale de la formation, a été construit à la fois pour permettre aux étudiants de perfectionner leur niveau technique et artistique individuel, mais également pour développer leur faculté à jouer au sein d'ensembles variés.

Par ailleurs, le contact permanent avec les structures artistiques et la connaissance de l'environnement professionnel et de ses différentes réalités est un des enjeux déterminants placé au cœur de ce cursus. Les étudiants auront donc l'opportunité de partager des expériences artistiques variées avec différentes structures culturelles et artistiques dans le cadre de stages d'immersion professionnelle.

Travail de sensibilisation aux Musiques Turques

20 novembre 2013

Travail basé sur l'écoute

Présentation des différents types de musiques turques autant savantes que populaires.

Rappel historique et géographique des particularités de ce champs musical

Travail de Master Classe

Date à déterminer

Journée de travail basée sur la pratique instrumentale
Découverte des musiques turques autant savantes que populaires

L'utilisation des modes turc

La transposition dans les parties instrumentales

L'impact et les différents types de glissando

L'utilisation de l'archet dans la musique turque

L'accordage et la justesse

Pratique de mélodies issues des différents types de musique turque

Les rythmes les plus utilisés en musique turque : 5/8 - 7/8 - 8/8 - 9/8 - 10/8